

Publié le 29 mars 2019

Sécurisez vos marchés publics et privés

Au 1er avril, entre en vigueur le code de la commande publique. Au-delà de la numérotation des articles qui a été intégralement modifiée, le code introduit certaines modifications.



Pour être à jour des dernières évolutions et valider vos pratiques, quoi de mieux qu'une formation ?

En mai, la SCET et la Fédération des Epl organisent 5 stages sur les marchés publics et privés, et tous seront mis à jour !

- [S'initier à la passation des marchés publics](#) : 6 et 7 mai, à Rennes
- [Se perfectionner à la passation des marchés publics](#) : du 14 au 16 mai, à Paris
- [Organiser une consultation](#) : 16 et 17 mai, à Paris
- [Comprendre l'essentiel des marchés publics](#) : 21 mai, à Paris
- [Le CCAG Travaux en pratique](#) : 22 et 23 mai, à Paris

Programmes détaillés et inscriptions en cliquant sur les intitulés.

Par Béatrice CARCEL